



ENSEIGNER C'EST S'ENGAGER.

SYNDICAT NATIONAL DES ECOLES

Confédération Syndicale de l'Education Nationale

SNE-CSEN

Fiche à retourner à : Syndicat National des Ecoles - S.N.E 62

15 rue Hoche – 62119 Dourges
ou à adresser à sne62@sne-csen.net

NOM : PRENOM :

Nom de jeune fille : Date de naissance :

Fonction : Etablissement :

Adresse et coordonnées personnelles :

Rue :

Code postal : Commune :

Téléphone : Mail :

.....@.....

Note au 31/08/2017 : /20 Date de dernière inspection ou RDV carrière:

Appréciation générale du RDV de carrière :

Echelon actuel : Ancienneté dans l'échelon actuel :

Ancienneté générale de service au 31/08/2020 : ans mois jours.

Détermination des points et barème total

Echelon	Ancienneté dans l'échelon	Points pour le barème Hors Classe
9 ^{ème} échelon	2 ans	0 point
	3 ans	10 points
10 ^{ème} échelon	0 an	20 points
	1 an	30 points
	2 ans	40 points
11 ^{ème} échelon	3 ans	50 points
	0 an	70 points
	1 an	80 points
	2 ans	90 points
	3 ans	100 points
	4 ans	110 points
5 ans et +	120 points	

Appréciation de l'IA-DASEN	Points pour le barème Hors Classe
Excellent	120 points
Très satisfaisant	100 points
Satisfaisant	80 points
A consolider	60 points

TOTAL :

Ps : Si vous ne connaissez pas ou n'avez pas reçu votre appréciation via i-prof, renvoyez-nous votre fiche de suivi, les délégués du SNE reviendront vers vous.